

L'offre de transports collectifs s'enrichit en Seine-et-Marne

Suite au dernier Conseil d'Administration d'Ile-de-France Mobilités, plusieurs décisions ont été approuvées en faveur du développement de l'offre de transports collectifs en Seine-et-Marne. Le Département de Seine-et-Marne, mobilisé pour répondre aux attentes des Seine-et-Marnais, salue ces décisions.

Le conseil d'administration d'Ile-de-France Mobilités s'est tenu le jeudi 8 octobre. Le président du Département de Seine et Marne, Patrick Septiers, administrateur au Conseil d'Administration d'Ile-de-France Mobilités, en qualité de vice-président de la Grande Couronne, se réjouit de ces avancées visant à améliorer l'offre de transports collectifs sur le territoire. « *Dans un contexte de forte saturation des réseaux, le Département s'emploie à offrir aux Seine-et-Marnais une offre de transport de proximité à la fois flexible, dense et adaptée aux spécificités du territoire* » déclare Patrick Septiers.

Les décisions d'Ile-de-France Mobilités concernent 4 axes en Seine-et-Marne :

Evolution de l'offre ferroviaire en Seine-et-Marne :

Création de 2 Arrêts de TER supplémentaires en gares de **Nemours-Saint-Pierre** en heure de pointe du soir et **La Ferté-sous-Jouarre** en heure de pointe du matin.

- un arrêt supplémentaire le soir à 18h52 à Nemours – Saint-Pierre (ligne R) par le train Rémi Express Centre – Val-de-Loire de 18h02 au départ de Paris Bercy. Cet arrêt sera effectif à compter du 14 décembre 2020, et permettra de rejoindre Nemours – Saint-Pierre en 10 à 15 mn de moins qu'avec la branche Montargis de la ligne R. Il contribuera à la désaturation de la ligne R entre Paris et Melun.
- un arrêt supplémentaire le matin à 8h16 à La Ferté-sous-Jouarre (ligne P) par le TER Grand Est à destination de Paris Est (8h54). Cet arrêt sera effectif à compter du 1^{er} janvier 2021..

Financement départemental du service de Transport à la demande (TAD) de Saint-Fargeau-Ponthierry :

Ile-de-France Mobilités (IDFM) a attribué à Transdev le contrat concernant les lignes de bus desservant l'agglomération de Melun Val de Seine. Il prendra effet le 1^{er} août 2021. Le service de transport à la demande de Saint-Fargeau-Ponthierry sera labélisé et exploité dans le cadre de cette délégation de service public. **Le Département pérennisera l'aide financière apportée à ce TAD** dans le cadre de sa convention partenariale globale avec IDFM. Par ailleurs, sera également compris dans ce contrat l'exploitation du TAD labélisé de Melun Nord.

Développement de l'offre bus en Seine-et-Marne :

La ligne Seine-et-Marne Express 69 « Meaux-Serris » est renforcée pour pallier les surcharges constatées à l'HPM vers Val d'Europe et l'HPS vers Meaux, ainsi que l'été à l'heure de pointe vers Meaux.. **Il sera mis en service le 2 novembre 2020.**

Ajout de 12 courses chaque jour pour augmenter la fréquence en HP du matin et soir, ainsi que le midi : **9 en période estivale** pour favoriser un cadencement aux 15 min entre 16h et la fin de l'heure

de pointe du soir et **8 courses le samedi** pour favoriser un cadencement aux 20 min à partir de 13h jusqu'à la fin de l'HPS.

Approbation du Dossier d'Objectifs et de Caractéristiques Principales du « Transport collectif en site propre (TCSP) Bus Bords de Marne Chelles-Val-de-Fontenay » (ex-RN34) et des modalités de concertation:

Le projet consiste en la création de voies dédiées aux bus le long de l'ancienne RN34, entre les pôles de Val-de-Fontenay RER (environ 17 millions de voyageurs/an) et de Chelles-Gournay RER (environ 10 millions de voyageurs/an) en passant par Neuilly-Plaisance RER. Il vise à renforcer la ligne 113, comme future ligne de bus à haut niveau de service (BHNS), afin d'améliorer la desserte intermédiaire des quartiers d'habitation, des zones commerciales et d'emplois et d'améliorer le rabattement vers les pôles gares en correspondance avec les modes de transport ferré (gare de Chelles : RER E/ Ligne Transilien P et future ligne 16 du Grand Paris Express).

Le département co-finance les études de ce TCSP à hauteur de 10% soit 350 000€. La concertation du projet aura lieu du 9 novembre au 31 décembre et se déroulera sous la forme de rencontres voyageurs en gare de Chelles et Val de Fontenay et de proximité aux arrêts de bus et d'ateliers balades.

Contact presse :

Pauline Maingre – 01 64 14 60 42 / 06 72 84 70 49 / pauline.maingre@departement77.fr